

Le 1^{er} avril 2026
DBU125/2025–2026

Conférence du Comité sur la santé et la sécurité/*Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail 2026*

Destinataires : Présidences et tous les membres

Expéditeur : Dave Barrowclough, secrétaire général adjoint – Services de protection

À titre d'information

La Conférence du Comité sur la santé et la sécurité/*Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail* aura lieu les 29 et 30 mai 2026, à l'hôtel Hilton Toronto Airport Hotel & Suites (5875 Airport Rd, Mississauga, ON L4V 1N1).

Le thème de la conférence de cette année est ***Parcours universel vers la sécurité***. La conférence comprendra des ateliers sur divers sujets liés à la santé et la sécurité au palier local.

Les unités de négociation sont fortement encouragées à déléguer leurs agentes ou agents de la santé et de la sécurité élus/nommés constitutionnellement.

Le Bureau provincial couvrira les coûts pour un (1) membre par unité de négociation qui assistera à cette conférence. Des délégué(e)s supplémentaires peuvent également s'inscrire à la conférence, et tous les frais (hébergement, temps de libération, voyage, etc.) seront couverts par l'unité de négociation. Les frais de participation à l'événement couvrent le coût du matériel, de l'hébergement à l'hôtel, des salles de réunion, de la réception et du stationnement. Veuillez vous référer au tableau ci-dessous :

Délégué(e) supplémentaire	Coût
Coût par délégué(e) supplémentaire sans hébergement à l'hôtel	152,23 \$ + les frais de stationnement de 13,56 \$, si nécessaire
Coût par délégué(e) supplémentaire avec hébergement à l'hôtel	379,81 \$ + les frais de stationnement de 13,56 \$, si nécessaire

Frais de stationnement	13,56 \$
------------------------	----------

Les unités de négociation/district DOIVENT remplir le formulaire ci-joint des « Délégué(e)s approuvés » (Pièce jointe 1) et le remettre avant l'inscription et les demandes de temps de libération. **Avant de s'inscrire, toutes les participantes et tous les participants DOIVENT être approuvés par leur présidence d'unité de négociation.**

L'inscription à la Conférence et les renseignements connexes seront accessibles sur le site Web, le 1^{er} avril 2026, en ouvrant une session dans la section réservée aux membres du site Web, en cliquant le [lien de la Conférence du Comité sur la santé et la sécurité/Loi sur la sécurité professionnelle et l'assurance contre les accidents du travail](#), dans la section « À venir ».

Les inscriptions se terminent le **vendredi 1^{er} mai 2026**.

En plus de l'allocation de délégué(e)s notée ci-dessus, un nombre additionnel de dix (10) places additionnelles pour délégué(e)s, aux frais du Bureau provincial, seront ouvertes aux membres qui s'identifient comme membres des Premières Nations, Métis, Inuits, des communautés Noires et (ou) à la recherche d'équité. Ces places seront remplies au moyen d'une sélection par loterie parmi les candidat(e)s, et les coûts seront couverts par le Bureau provincial.

Les membres qui désirent être inclus dans la loterie pour une des places parrainées par le Bureau provincial doivent remplir le Formulaire d'auto-identification volontaire (Pièce jointe 2) et l'envoyer par courriel à healthsafety-conference@osstf.ca, en indiquant votre intérêt, au plus tard le 10 avril 2026. La loterie pour ces places additionnelles aura lieu le 13 avril 2026, date à laquelle nous communiquerons avec les membres sélectionnés pour leur demander de s'inscrire dans les délais de la date limite pour les inscriptions, le 1^{er} mai 2026.

Si vous avez des questions, veuillez envoyer un courriel à l'adresse healthsafety-conference@osstf.ca

Pièce jointe 1 – Liste des délégué(e)s approuvé(e)s de l'unité de négociation/du district pour la Conférence du CSS/LSPAAT 2026
Pièce jointe 2 – Formulaire d'auto-identification volontaire

DS/NB/yc cope 343 /jg cope 343